

Commune de FAVERNEY

Compte-rendu réunion du Conseil Municipal

Séance du 2 mars 2021 à 19H15

| Nombre de conseillers | |
|------------------------------|----|
| <i>En exercice</i> | 15 |
| <i>Présents</i> | 13 |
| <i>Votants</i> | 13 |
| <i>Excusés</i> | 2 |
| <i>Absents</i> | 0 |

Le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la Présidence de M. François LAURENT.

Présents : Gérard BURNEY, Jérôme CHOLLEY, Michel DROCHE, Thierry DUBOIS, Philippe GERDIL, Pauline GRISEZ, François GUEDIN, François LAURENT, Clotilde MULOT, Lydie PEREUR, Denise PERRINGERARD, Jean-Charles REDOUTEY, Christelle RIGOLOT

| Date de convocation |
|----------------------------|
| 23/01/2021 |

Excusés : Arnaud GENY, Aurore POCHIER.

| Date d'affichage |
|-------------------------|
| 05/03/2021 |

Absents : /

Secrétaire : Clotilde MULOT

OBJET DE LA REUNION :

- Informations
- Adhésion « aux sources de Saône et Meuse »
- Enquête publique Véloroute
- ONF : Travaux sylvicoles
- Approbation de la composition définitive de la CLSPR
- Comptes de gestion
- Comptes administratifs
- Affectation des résultats
- Demande de subvention au département pour travaux de renforcement de la conduite en eau publique pour desservir Breurey
- Réflexion sur l'adhésion à différents organismes.
- Questions diverses

Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité que 2 points supplémentaires soient ajoutés à l'ordre du jour :

- Convention de mise à disposition des bâtiments de l'école
- Atlas de la biodiversité



Par ailleurs les comptes de gestion n'ayant pas été transmis à ce jour par la Trésorerie, le vote des comptes de gestion et des comptes administratifs ainsi que l'affectation des résultats sont reportés à une date ultérieure.

INFORMATIONS

- *Barbara BESSOT-BALLOT, Députée de la 1ère circonscription de la Haute-Saône, viendra à la rencontre des habitants de la communauté de communes Terres de Saône, dans le cadre de la 4ème Permanence des Territoires le **Vendredi 12 mars 2021 à 11h, à la Communauté de Communes Terres de Saône 67 Rue François Mitterrand à Port sur Saône.***

- *courrier d'information de Madame la Préfète de la Haute-Saône sur la situation au regard de l'influenza aviaire hautement pathogène et les mesures de biosécurité que les détenteurs de volailles doivent respecter.*

- *courrier de M. Franck TISSERAND sur la mise en place des collectes des biodéchets sur le territoire de la communauté de communes.*

- *Le dossier de transformation de la Maison des services en Frances services est en bonne voie. La communauté de communes prévoit la présence de 2 personnes, 25h/semaine chacune et des aménagements de locaux.*

- *Petites villes de demain : la convention va être signée prochainement entre Port-sur-Saône, la Communauté de communes et Faverney. Un chef de projet va être recruté.*

- *Régie bois de chauffage : Michel DROCHE suppléant*

- *Régie des droits de place : Arnaud GENY suppléant*

2021-07 : ADHESION AUX SOURCES DE SAONE ET MEUSE

L'association « Aux Sources de Saône et Meuse » qui œuvre en faveur du développement des territoires par l'impulsion d'actions et de projets soutenus par les Régions Grand Est et Bourgogne Franche Comté (préservation et valorisation des ressources...) sollicite l'adhésion de la Commune de Faverney pour un montant de 30€ pour l'année 2021.

Le conseil municipal accepte à l'unanimité cette adhésion.

2021-08 : ENQUETE PUBLIQUE VOIE BLEUE

M. le Maire fait part au Conseil Municipal de l'arrêté préfectoral portant ouverture d'une enquête publique sur la demande d'autorisation environnementale déposée par le Conseil Départemental de la Haute-Saône relative à l'aménagement de la véloroute V50 Moselle-Saône entre Corre et Port-sur-Saône. Ce dossier doit être soumis à l'avis du Conseil Municipal, la Commune de Faverney étant concernée par la portion du parcours entre Conflandey, Port d'Atelier et Baulay.



L'exposé du Maire entendu, le Conseil Municipal émet un avis favorable à ce projet.

2021-09 : PROGRAMME DE TRAVAUX FORESTIERS 2021

M. François GUEDIN, adjoint en charge de la forêt, présente au Conseil Municipal le programme de travaux forestier de l'année 2021 d'un montant HT de 21 748.80 € (cloisonnement 39r – nettoyage 25r – 8j – 9j – 4r dégageant plantation 3r – 20r) ainsi que les échéances 2021 des forfaits plantation pour la régénération des parcelles d'un montant total de 5900 € HT.

L'exposé de l'adjoint entendu, le Conseil Municipal décide, à l'unanimité, d'approuver le devis ONF d'un montant de 21 748.80 € HT.

2021-10 : INSTITUTION DE LA COMMISSION LOCALE DU SITE PATRIMONIAL REMARQUABLE (SPR)

M. le Maire rappelle à l'assemblée la délibération n°2020-101 du 30 novembre 2020 instituant une instance consultative au titre des Sites Patrimoniaux Remarquables (SRP).

Par courrier en date du 17 décembre 2020, Madame La Préfète émet un avis favorable pour la nomination des représentants d'associations et les personnes qualifiées.

L'exposé du maire entendu, le Conseil Municipal fixe définitivement la composition de la CLSPR de la façon suivante :

- Denise PERRINGERARD : titulaire et Christelle RIGOLOT : suppléante
- Thierry DUBOIS : titulaire et Clotilde MULOT : suppléante

comme représentants des élus

- Arnaud GENY : titulaire et Claude REDOUTEY : suppléant
- Yves RAGUET : titulaire et Roger SCHWEBEL : suppléant

comme représentants des associations patrimoniales :

- Jean-Luc CACHOT : titulaire et Patrick GERDIL : suppléant
- Françoise MELOT : titulaire et Philippe HUBACHER : suppléant

comme personnes qualifiées.

2021-11 : RENOUELEMENT DE CONDUITE EN EAU POTABLE

Monsieur le Maire expose à l'Assemblée le projet de renouvellement de la conduite d'eau potable dans le cadre de l'appel à projet lancé par le Département en 2020 en partenariat avec l'Agence de l'Eau et L'Etat.

Il expose la nécessité de renouveler partiellement la conduite qui se situe au niveau de la station de pompage :



Renouvellement de la conduite Pompe d'exhaure du puits – station et Station de pompage traversée du canal.

Il précise que l'enveloppe financière est de 75 000,00 € HT sur la base du chiffrage projet du cabinet ANDRE, préalablement désigné. Ce projet est mené conjointement avec la Commune de Breurey les Faverney pour l'interconnexion des réseaux d'eau.

Le Conseil Municipal, l'exposé de Monsieur le Maire entendu, et après en avoir délibéré, valide la réalisation de ce projet et :

- sollicite une aide financière de l'Etat, du Département de la Haute-Saône et/ou de l'Agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse, pour la réalisation du projet. Et accepte de prendre en charge le financement de la part résiduelle.
- atteste que les travaux ne seront pas commencés avant d'avoir reçu l'accusé de réception de dossier complet
- Décide de réaliser les travaux sur le réseau d'eau potable selon les principes de la charte qualité nationale des réseaux d'eau potable (si l'agence de l'eau participe au financement)
- Décide de mentionner dans les pièces du dossier de consultation des entreprises que l'opération sera réalisée sous charte qualité nationale des réseaux d'eau potable (si l'agence de l'eau participe au financement)
- Autorise le Maire à poursuivre l'ensemble des démarches administratives et financières nécessaires ainsi qu'à signer les documents en résultant.

2021-12 : CONVENTION FONDS DE SOLIDARITE (FSL)

Le Fonds de Solidarité pour le Logement (FSL) permet aux personnes défavorisées d'accéder à un logement décent et indépendant ou de s'y maintenir et d'y disposer de la fourniture d'énergie ainsi que de pouvoir bénéficier d'un accompagnement correspondant à leurs besoins. Le financement du FSL est assuré par le département de la Haute-Saône ainsi que par des participations volontaires des collectivités locales.

L'exposé du Maire entendu, le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide de participer au financement du FSL à hauteur de 200€

2021-13 : ADHESION CULTURE 70

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide d'adhérer à Culture 70 qui conçoit en relation étroite avec les territoires des projets culturels permettant de développer une action complète visible et cohérente dans différents domaines culturels (arts vivants, lecture publique, musées...). Le montant de l'adhésion se porte à 25 €.



2021-14 : CONVENTION OCCUPATION LOCAUX ANCIENNE ECOLE

Le Département poursuit ses actions prévues dans son schéma « collèges 2021 » avec de nouveaux travaux devant être entrepris au sein du collège Louis Pergaud amenant le Département à trouver une solution de relogement provisoire.

M. le Maire propose de mettre à disposition gratuitement les locaux des anciennes écoles situés rue Colbert à savoir :

- le bâtiment de l'école maternelle
- le bâtiment dit de « l'école des filles ».

La durée de mise à disposition est estimée à 10 mois (de juin 2021 à mars 2022).

L'exposé du Maire entendu, le Conseil Municipal, à l'unanimité, autorise le Maire à signer la convention de mise à disposition avec le Département.

2021-15 : ATLAS DE LA BIODIVERSITE

L'Office Français pour la Biodiversité a proposé à la communauté de Communes Terres de Saône de répondre à un appel à projets « Atlas de la biodiversité ».

Il s'agit dans un premier temps d'établir un inventaire faune flore sur les territoires communaux respectifs. Cet inventaire doit permettre d'avoir une meilleure connaissance de la nature qui nous entoure et d'orienter nos choix dans les années à venir.

L'exposé du Maire entendu, le Conseil Municipal, à l'unanimité, encourage la communauté de communes à présenter un dossier pour cet appel à projet sur le territoire de la commune de Favorney.

QUESTIONS DIVERSES

/

